

Informations

Dates du cours 18 au 22 novembre 2024

Lieu du cours Domaine Notre Dame de la Route
Ch. des Eaux-Vives 17
1752 Villars-sur-Glâne [Accès](#)

Délai d'inscription 13 octobre 2024

Uniquement via le Shop du VSA (www.vsashop.ch), rubrique «Formation pour les spécialistes »

Les [CG](#) du VSA sont applicables

Prix 3'420.- CHF (membres VSA) 4'820.- CHF (non membres) Sont compris dans le prix : participation au cours, documents du cours, 4 nuitées au Domaine Notre Dame de la Route, pension complète et consommations durant les pauses, participation à l'examen.

Le prix des chambres est variable en fonction des choix lors de l'inscription (salle de bain privée ou partagée). Places limitées, selon ordre d'inscription.

Date de l'examen Environ mars 2025, d'entente avec les participants

Lieu de l'examen HEIA-FR Haute école d'ingénierie et d'architecture

Informations complémentaires

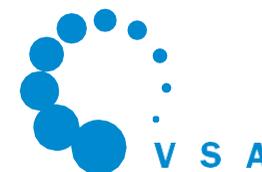
luca.rossi@vsa.ch

+41 44 500 37 74 / +41 79 277 49 34

www.vsa.ch/fr/formations-et-congres/

VSA Association suisse des professionnels de la protection des eaux
Europastrasse 3, Case postale, 8152 Glattbrugg
Bureau romand :
Ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne
044 500 37 74
lausanne@vsa.ch - www.vsa.ch

Verband Schweizer
Abwasser- und
Gewässerschutz-
fachleute
Association suisse
des professionnels
de la protection
des eaux
Associazione svizzera
dei professionisti
della protezione
delle acque
Swiss Water
Association



15^{ème} Cours de formation VSA

SPÉCIALISTE «EVACUATION DES EAUX DES BIENS-FONDS»

18 au 22 novembre 2024 au Domaine Notre Dame de la Route à Villars-sur-Glâne (FR)



Aperçu des cours

Modules	Contenu des leçons
Bases légales	Principes légaux, modèles de financement et de taxes, autorisations et prescriptions, protection des eaux
Evacuation des eaux des agglomérations	Historique, Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), évacuation publique des eaux
Technique de l'évacuation des eaux des biens-fonds	Domaine d'application, limite bâtiment – bien-fonds, conduites, changement de direction, raccordement à la canalisation, chambres, choix des matériaux, installations spéciales
Autorisations, contrôles et réception	Collecte des données, demande de raccordement, autorisation, exécution des travaux, contrôles, réception
Entretien et maintenance	Nettoyage des canalisations, inspection et appréciation de l'état des canalisations, aperçu des procédés
Résolution des conflits	Possibilités de solutions en cas de conflits
Infiltration et rétention	Collecte des données, infiltration et rétention, exigences pour l'évacuation des eaux dans un cours d'eau ou vers la canalisation

Programme

(modifications réservées)

Lundi	9.00 – 17.00	7 leçons
Mardi	8.30 – 17.00	8 leçons
Mercredi	8.30 – 17.00	8 leçons
Jeudi	8.30 – 17.00	8 leçons
Vendredi	8.30 – 15.30	7 leçons

Intervenant.e.s

Ackermann Thierry, Responsable de cours

Bachmann Frédéric, Direction générale de l'Eau, Canton de Genève

Fretz Jennifer

Florent Wohlwend, HEPIA, Genève

Ridoré Carl-Alex, Droit et Médiation

Rosa Roberto, RSIS, Nyon

Zaugg Andreas, KFS Service de Canalisation SA, Payerne

Informations & conseils

Certificat VSA

A la fin du cours les participant.e.s se verront remettre une attestation de suivi du cours. Munis de cette attestation ils accèdent à la possibilité d'obtenir le certificat VSA «*Spécialiste de l'évacuation des eaux des biens-fonds*». Pour cela il est nécessaire de passer un examen qui a lieu après le cours.

Public cible

Sont concernées les personnes occupées dans les administrations publiques, ainsi que dans les bureaux d'ingénieurs privés, qui sont attachées à des tâches dans le domaine de l'évacuation des eaux des biens-fonds.

Condition préalable pour le cours

Le cours est destiné à des professionnels qui pratiquent de préférence dans le secteur de la construction et qui ont déjà une expérience dans le domaine de l'évacuation des eaux des biens-fonds.

Documents

Pour cette 15^{ème} édition le cours se basera sur la nouvelle version de la Norme Suisse SN 592000 «*Installations pour évacuation des eaux des biens-fonds – Conception et exécution*» (Edition 2024). Les modifications par rapport à l'ancienne version seront particulièrement documentées. La directive VSA «*Evacuation des eaux urbaines part temps de pluie*» (Edition 2019) constitue également un document de base du cours. Ces deux documents doivent être apportés au cours par les participant.e.s. Avec leur inscription les participant.e.s ont la possibilité d'acquérir ces documents à prix réduit. Pour profiter de cette offre, cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription. La documentation sera distribuée au début du cours.